

Réf: Dossier N° 046855

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GENIAL CONSTRUCTION CI »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON SUD A GAUCHE, Lot
24, Ilot 742

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/10/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GENIAL CONSTRUCTION CI »

Objet : BATIMENT TRAVAUX PULICS (BTP), IMMOBILIER, COMMERCE GENERAL. ET, PLUS GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS MOBILIERES, IMMOBILIERES OU FINANCIERES SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL CI-DESSUS OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'EXECUTION OU LE DEVELOPPEMENT, NOTAMMENT L'ACQUISITION DE BREVETS, LICENCES, PROCEDES DE FABRICATION LE CAS ECHEANT ET MARQUES DE FABRIQUE.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON SUD A GAUCHE, Lot
24, Ilot 742

Dirigeant(s) : M OUEDRAOGO SIDIKI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06322 du 19/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30820/GTCA/RC/2021 du 19/10/2021



Pour Avis

Le CEPICI